Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 25 (1978)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Bernischer Bund für Zivilschutz

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

3. Personnel. Ont suivi avec succès les cours spéciaux suivants:
- *pour chefs de service alarme et rransmission:* Baud Louis, Sion; Gay Gilbert, Monthey; Genoud André, Sierre; Hug Kurt, Brigue; Ruppen Hubert, Naters; Studer Beat, Viège;
- *pour chef de service SPAC:* Bonvin Jean-Charles, Sierre;
- *de base pour chefs locaux et remplaçants:* Berchtold Marcel, Stalden; Imboden Roland, St-Nicolas; Morard Christian, Ayent; Perren Peter, Zermatt; Puippe Marcel, Bagnes; Rey Jean, Vétroz; Emery Roland, Flanthey; Mathier Marinus, Salquenen; Niederberger Ignaz, Brigue-Glis; Troger Anton, Rarogne; Kalbermatten Kilian, Steg; Teysseire J.-Claude, Viège; Truffer René, Grächen; Tschopp Werner, Loèche-les-Bains; Vuistiner Clément, Grône; Chappot Bernard, Charrat; Max Gilbert; Martigny-Croix.
- Ont été nommés instructeurs cantonaux:
  Service de protection Abri: Haenni Ruppert, Bitsch; Mazotti Louis, Viège; Walker Moritz, Naters.
- *Service lutte contre le feu (échelon personnel):* Culas Ernest, Monthey.
- *Service pionnier et lutte contre le feu (échelon cadres):* Cachat Bernard, Monthey; Zen Ruffinen Hans, La Souste.

4. Instruction

	Participants	Jours de service
Cours et rapports fédéraux	99	646
Cours et rapports cantonaux	450	605
Cours communaux	728	3689
Cours de répétition		
– dans les communes	1017	1924
– au centre d'instruction	240	479
Total	2534	7343

5. Inspections. Des inspections portant sur le matériel (vérification de l'inventaire et de l'entretien), les fichiers de contrôle des personnes astreintes à la protection civile et l'état du dispositif ont été organisées avec des représentants de l'Office fédéral de la protection civile dans les communes de Brigue, Gampel, Steg, Hohtenn, Salquenen, Montana (pour l'OPL de Montana-Crans).
Les constructions de dispositifs actuellement en cours d'exécution ont fait l'objet de contrôle réguliers à l'occasion des séances de chantiers, notamment les centres opératoires de Brigue et Sion, les postes de commandement, locaux d'attente et postes sanitaires d'Ardon, Chalais, Fully, Grimisuat, Grône, Loèche-Ville, Loèche-les-Bains, Martigny, Rarogne, Ried-Brigue, Savièse, Saint-Martin, et Saint-Nicolas.
Des contrôles d'alarme-eau ont été effectués pour les barrages de Totensee, Griess, Gebidem, Mattmark, Illsee, Cleuson, Zeuzier, Moiry, Grande-Dixence, Mauvoisin, Salanfe, Emosson, Les Toules.

6. Garde et entretien du matériel
L'emploi du matériel à des fins publiques autres que celles de la protection civile a été encouragé de façon à remplacer le vieillissement en magasin par une usure normale.
Les utilisateurs de ce matériel ont partiellement collaboré à son entretien, ce qui a permis de ne pas augmenter les frais dans ce domaine malgré l'accroissement des matériels fournis.
Les services du Centre cantonal de réparation ont contribué à ce résultat.

7. Equipements. Pour des raisons financières, les propositions de fournitures formulées par l'Office fédéral de la protection civile ont dû être réduites de plus de 50 %.
L'inventaire actuel du matériel livré aux communes et aux établissements laisse apparaître une valeur totale de Fr. 10 691 079.–.

8. Constructions. L'évolution dans le domaine des constructions de protection civile a été marquée, surtout, par le nombre important de mise en chantier de dispositifs en faveur des organismes locaux de protection.
Des changements sont également intervenus en faveur des abris collectifs ou publics à la place des petits abris privés. Des économies de frais de constructions sont ainsi réalisées.
6612 nouvelles places protégées ont été enregistrées dans des abris privés.
1172 nouvelles places protégées ont été enregistrées dans les abris publics.
La Confédération, le canton et les communes ont subventionné des constructions pour une somme de Fr. 3 251 000.–.
Deux postes d'attente pour 110 personnes, avec locaux pour le matériel, ainsi qu'un poste sanitaire de 30 lits ont également été achevés et reconnus comme tels.
1041 projets ont été autorisés. Situation au 31 décembre 1977:
52 000 places protégées dans des abris sans ventilation mécanique, selon les normes 1958/1959.
124 600 places protégées dans des abris avec ventilation mécanique et dispositif antigaz, selon les normes 1966.

Bernischer Bund für Zivilschutz

Ordentliche Mitgliederversammlung 1978

Freitag, den 9. Juni 1978, 14 Uhr, im AC-Schutzzentrum in Spiez. Im Mittelpunkt steht eine Kurzorientierung über das für Armee und Zivilschutz wichtige Zentrum, gefolgt von einer geführten Besichtigung.

Protection aussi pour les handicapés
Schutz auch für Behinderte

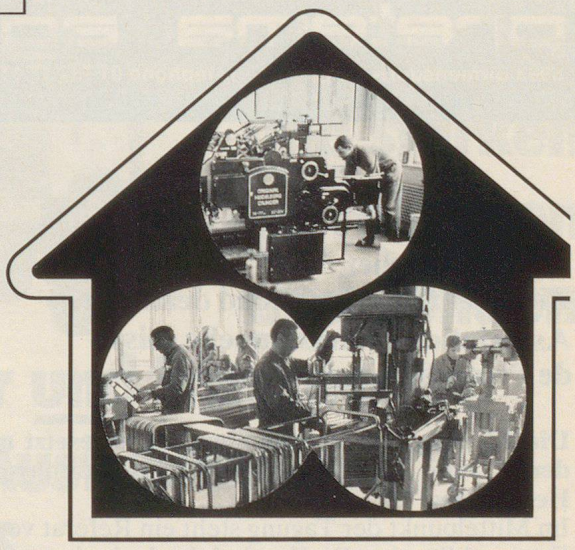

La Fondation Centre ASI La Chaux-de-Fonds
serait heureuse de travailler aussi pour vous
möchte gerne auch für Sie arbeiten

039 23 33 67
MECANIQUE TOLERIE
MENUISERIE PLASTIFICATION
IMPRIMERIE RELIURE